

Dette publique et dépenses d'armement : il faut un audit !

Introduction.

Nous n'avons qu'une planète.

N'insistons pas sur ce que l'on appelle « l'état du monde », c'est-à-dire la situation de l'espèce humaine et l'état de la biosphère.

En ce qui concerne la biosphère, le développement de l'espèce humaine et de son activité dans les pays les plus riches pose la question de la disparition des autres espèces, de l'épuisement des ressources, du réchauffement climatique et par conséquent de sa propre autodestruction, soit en laissant aller le cours des choses, soit par un cataclysme nucléaire.

Pour 80% de la population mondiale les besoins fondamentaux – accès à la nourriture, à l'eau potable, à un logement qui ne soit pas un taudis, aux soins, à l'éducation, à l'énergie, à l'égalité hommes-femmes – ne sont pas entièrement ou même le plus souvent pas du tout satisfaits.

Face à cette situation les gouvernements des pays occidentaux consacrent, pour la bonne conscience de leurs citoyens, une Aide Publique au Développement de l'ordre d'une centaine de milliards de \$ par an.¹ Mais pour tuer, blesser, estropier, torturer, violer, affamer, provoquer des naissances d'enfants malformés, détruire les habitations, les installations agricoles ou industrielles, la nature, les gouvernements du monde entier dépensent 15 fois plus. Le montant des dépenses militaires mondiales s'est élevé en 2011 à 1738 milliards de \$. Elles sont en augmentation chaque année depuis 13 ans, et si la crise a provoqué un infléchissement en 2011, elle n'a pas, pour autant, inversé la tendance comme cela avait été le cas pendant 10 ans jusqu'en 1998. (Graphique 1). L'Humanité n'est pas sortie de la barbarie.

L'examen du graphique 1 met en évidence deux choses :

- La part extravagante des USA dans les dépenses militaires mondiales. Elle est un peu supérieure à 40% alors que la population états-unienne représente un peu plus de 4% de la population mondiale.
- L'Union Européenne suit la tendance générale, mais de façon très amortie.

Même si l'effort consacré aux dépenses militaires de l'UE est 2,5 fois moins important que celui des USA (tableau 1), celles-ci impactent néanmoins les budgets publics et constituent une part non négligeables des déficits budgétaires.

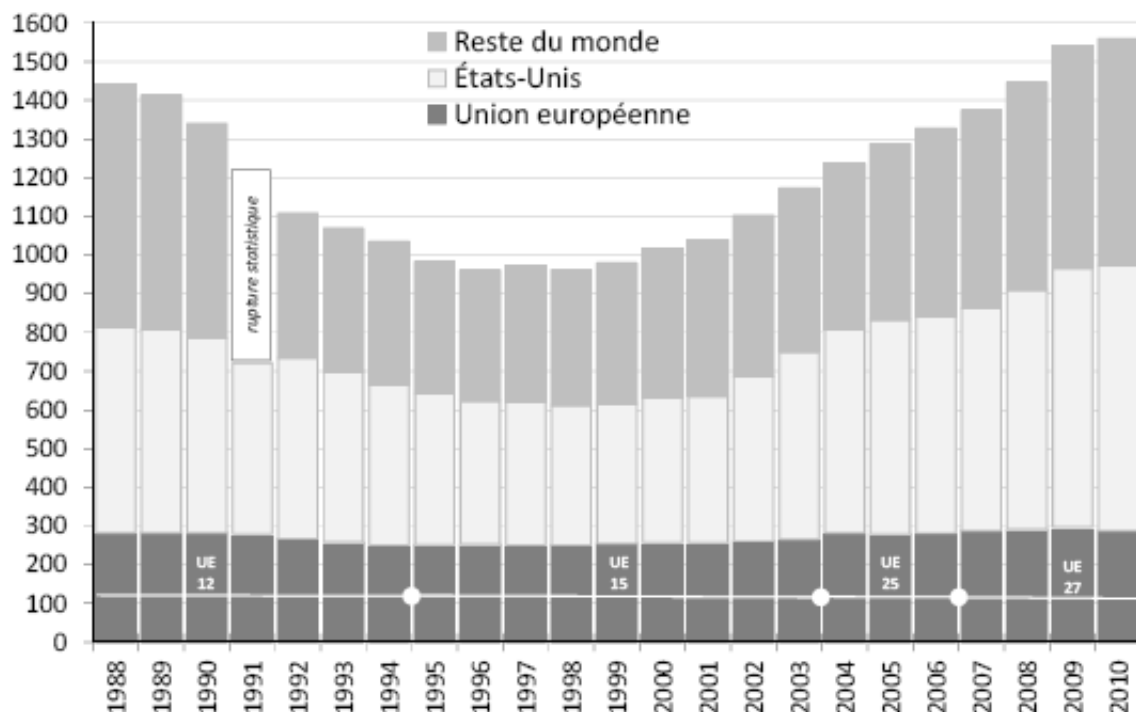
Le dogme néolibéral du moins d'Etat, donc moins de ressources, moins de Services Publics et un déficit comblé par l'emprunt, la rente de situation faite aux banques par les traités de Maastricht et de Lisbonne ont entraîné les pays de l'UE dans une spirale infernale où la charge de la dette a pris de plus en plus d'importance.

Mais parmi les Services Publics un poste fait exception : celui des dépenses militaires. Le tableau 1 portant sur les années 2009 et 2010 montre que :

¹ 120 milliards en 2009, soit 0,3% des Produits Nationaux Bruts, loin de l'objectif de 0,7% auquel les pays riches se sont engagés. Il en faudrait le double, selon l'ONU, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement fixé en 2000 : réduire de moitié l'extrême pauvreté à échéance 2015. Cette aide est souvent utilisée pour fournir des marchés aux entreprises du pays donateur.

- L'effort guerrier du monde occidental (USA et UE) varie très peu. (en rouge les pays consacrant plus de 2% de leur PIB aux dépenses militaires, conformément aux recommandations de l'OTAN, en vert moins de 1%).
- Qu'avant la crise de la dette, les dépenses militaires représentaient 78% du déficit budgétaire de l'UE et 146% de celui des USA. (en jaune les dépenses militaires supérieures ou égales à 25% du déficit.)
- Que si, par rapport aux déficits budgétaires, les dépenses militaires ont relativement diminué en 2010 c'est simplement parce que ces déficits sont fortement creusés du fait de la charge de la dette. Tant pour l'UE que pour les USA, le rapport dépenses militaires/déficit est divisé par 3 en 2010 seulement parce que le déficit a triplé !

Graphique 1. Dépenses militaires mondiales : les États-Unis, l'Union européenne et le reste du monde
de 1988 à 2010 (en milliards de dollars, aux prix et taux de change de 2009)



Source : GRIP, sur la base de SIPRI Military Expenditure Database, < <http://milexdata.sipri.org/> >

Note : rupture statistique en 1991, en raison de l'absence d'estimation fiable pour la Russie. Le périmètre de l'Union européenne a évolué au cours de la période.

Tableau 1.-Dépenses militaires des pays de l'Union Européenne et des USA et déficits budgétaires nationaux (% du PIB) en 2009 et 2010

Pays	Dépenses militaires en 2009 (% PIB)(1)	Déficit budgétaire 2008 (% PIB)(2)	Part des dépenses militaires dans le déficit (%)	Dépenses militaires en 2010 (% PIB)(3)	Déficit budgétaire 2010 (% PIB)(4)	Part des dépenses militaires dans le déficit (%)
Allemagne	1,37	-	-	1,37	4,3	32%
Autriche	0,91	0,4	228%	0,89	4,4	20%
Belgique	1,14	1,2	95%	1,12	4,1	27%
Bulgarie	2,26	-		1,43	3,1	46%
Chypre	2,23	-		2,15	5,3	41%
Danemark	1,39	-		1,44	2,6	55%
Espagne	1,25	4,1	30%	1,09	9,3	12%
Estonie	2,27	2,7	84%	1,72	-	
Finlande	1,51	-		1,50	2,5	60%
France	2,41	3,3	73%	2,32	7,1	33%
Grèce	3,99	7,7	52%	3,07	10,6	29%
Hongrie	1,31	3,8	34%	1,04	4,2	25%
Irlande	0,63	7,3	9%	0,63	31,3	2%
Italie	1,69	2,7	63%	1,80	4,6	39%
Letttonie	2,63	4,1	64%	1,05	8,3	13%
Lituanie	1,73	3,3	52%	1,26	7,0	18%
Luxembourg	0,71	-		0,50	1,1	45%
Malte	0,63	4,5	14%	0,69	3,6	19%
Pays Bas	1,53	-		1,43	5,1	28%
Pologne	2,02	3,7	55%	1,90	7,8	24%
Portugal	1,97	2,8	70%	2,20	9,8	22%
Roumanie	1,42	5,4	26%	1,36	6,9	20%
Royaume Uni	2,71	4,9	55%	2,68	10,3	26%
Slovaquie	1,50	2,3	65%	1,16	7,7	15%
Slovénie	1,73	1,7	102%	1,64	5,8	28%
Suède	1,30	-		1,23	-	
Tchéquie	1,54	2,7	57%	1,33	4,8	28%
UE 27	1,80	2,3	78%	1,76	6,6	27%
USA	4,68	3,2	146%	4,76	8,9	53%

(1) GRIP, Compendium 2011

(2) Eurostat, euroindicateurs, 22 avril 2010. Les données

retenues sont celles de 2008 pour minimiser l'impact très fort de la crise bancaire par la suite.

Il s'agit de l'exercice 2007/2008 pour les USA.

(3) GRIP, Compendium 2012

(4) Eurostat euroindicateurs 21 octobre 2011

La notion juridique de « dette odieuse, illégale et illégitime » d'après le CADTM².

On pourrait qualifier *au minimum* de **dette odieuse** celles contractées par des gouvernements qui violent les grands principes de droit international tels que ceux figurant dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les deux pactes sur les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels de 1966 qui l'ont complétée, ainsi que les normes impératives de droit international (*jus cogens*) : interdiction de mener des guerres d'agression, interdiction de pratiquer la torture, interdiction de commettre des crimes contre l'humanité et le droit des peuples à l'autodétermination.

Les dettes **illégal**es sont des dettes reliées à des contrats qui contiennent des vices, des éléments illégaux, par exemple par rapport au droit interne des pays qui les ont contractées ou par rapport au droit international.

Les dettes odieuses et illégales sont toutes deux **illégitimes**, mais le concept d'illégitimité est plus large et englobe d'autres types de dettes comme, par exemple, celles destinées à financer des dépenses contraires à l'esprit de la Charte de l'ONU.³ Le désarmement général et complet – ou l'élimination progressive des armes de destruction massive – est l'un des objectifs que s'est fixé l'ONU. Le graphique 1 concernant les dépenses militaires mondiales montre clairement la tendance inverse.

Ministère de la Défense ou ministère de la Guerre ?

En France, jusqu'à l'avènement de la 4^e République le ministère de la Défense s'intitulait « Ministère de la Guerre ». Il mériterait aujourd'hui de reprendre son ancienne appellation. Sous l'impulsion de l'OTAN, la plupart des armées des pays adhérents de l'Union Européenne ont été profondément restructurées sur le modèle britannique :⁴

- Professionnalisation au lieu de conscription.
- Réduction des effectifs.
- Création et développement des « forces de projection » capables d'intervenir rapidement en n'importe quel point du globe.⁵

De fait, la mission principale des armées européennes est de moins en moins la défense de l'intégrité du territoire et de plus en plus, sous couvert de protection des ressortissants à l'étranger, de missions humanitaire ou de « maintien de la paix », des interventions militaires et des ingérences politiques dans des pays étrangers.

² Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde.

³ L'article 1^{er} de la Charte des Nations Unies déclare notamment :
« Les buts des Nations Unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde. »;

⁴ « L'armée britannique, projection de puissance et géopolitique euratlantique » Revue « Hérodote » n° 116, 1^{er} trimestre 2005.

⁵ La Royaume Uni peut ainsi projeter 50 000 soldats, un projet allemand prévoit une force d'intervention rapide de 10 000 hommes, la Hongrie a créé un bataillon de réaction rapide, 1000 soldats sont « projetables » etc.....

Qu'il s'agisse de la « dissuasion » ou des « opérations extérieures » (« OPEX »), c'est bien pour des interventions hors du territoire national que l'armée française a été reconfigurée pour l'essentiel entre 1990 et 2001.

1. – Le coût de la « dissuasion » nucléaire

L'opacité du coût de la « dissuasion » nucléaire.

En 1973, Pierre Messmer déclarait : « Il y a des secrets militaires qui se traduisent par des silences budgétaires... Vous ne trouverez nulle part dans le budget militaire, la possibilité de calculer exactement notre armement atomique. C'est très volontairement que nous l'avons fait. »

Quarante ans après, l'opacité est toujours de mise. Pour illustrer les propos de Pierre Messmer le coût du démantèlement de Pierrelatte (Uranium enrichi) démarré en 1998 et terminé en 2010 était estimé, dans les rapports parlementaires de 1997 à 342 millions d'€ (2011). Il s'éleva en réalité au double : 676 millions.⁶ Les dérives de ce genre sont coutumières.

Chaque sous-marin nucléaire en service est accompagné d'un « SNA » (Sous-marins Nucléaire d'Attaque). Mais les coûts du programme SNA n'entrent pas dans celui de la dissuasion nucléaire. Le coût du démantèlement des armes et engins obsolètes est rarement connu, de même que celui de l'entretien (« MCO ») ou du fonctionnement. D'autres exemples de dérives, sous-estimations ou dissimulation seront donnés dans ce qui vient.

Sur 10 ans, de 2002 à 2011, en € 2011, selon la commission du Sénat les dépenses consacrées à la dissuasion nucléaire ont été de 31 827 millions d'€ (Tableau 2).

Il a fallu 2 années d'enquêtes à Bruno Barillot pour approcher la vérité et publier son « Audit atomique.- Le coût de l'arsenal nucléaire français 1945-2010 ». ⁷ Il estime que si la France s'engageait dès aujourd'hui [1999] dans le processus d'élimination de son arsenal nucléaire une économie budgétaire d'au moins 66,5 milliards d'€ 2011 sur 10 ans pourrait être faite. »

Ainsi, le coût annoncé par le Sénat des dépenses concernant la dissuasion nucléaire est deux fois moindre que les économies possibles estimées par Bruno Barillot dans une étude détaillée de 375 pages, après deux années d'enquêtes et qui n'a jamais été démentie !

⁶ Assemblée Nationale. Avis de la Commission Défense sur le projet de loi de finances 2012, p 128

⁷ Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits, devenu depuis « Observatoire des Armements. Le livre (375 pages) a été publié en 1999, la durée longue des programmes d'armement a permis une extrapolation jusqu'en 2010.

Tableau 2 . – Dépenses liées à la « dissuasion » nucléaire selon l'examen de budget 2012 par la **Commission de la défense du Sénat**.

Au total, tous programmes confondus, les **dotations consacrées à la dissuasion dans le projet de loi de finances pour 2012** s'élèvent à **3,4 milliards d'euros de crédits de paiement** et à **4 milliards d'euros de d'autorisations d'engagement**.

Le tableau ci-après montre la constance de l'effort de défense en faveur de la dissuasion.

Année	millions d'euros courants		millions d'euros constants 2011		part des crédits d'équipement militaire	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
2001	2 049	2 373				
2002	2 518	2 652	2 912	3 068	19,40%	21,40%
2003	3 402	2 963	3 862	3 364	22,20%	21,70%
2004	3 456	3 111	3 858	3 473	20,60%	20,90%
2005	3 186	3 148	3 497	3 455	20,80%	20,70%
2006	3 613	3 323	3 899	3 586	22,40%	20,90%
2007	3 367	3 270	3 580	3 477	21,70%	21,40%
2008	2 258	3 390	2 336	3 507	15,00%	21,00%
2009	3 559	3 826	3 667	3 942	23,70%	23,70%
2010	3 794	3 569	3 839	3 611	-	-
2011	3 292	3 444	3 292	3 444	-	-
2012	4 005	3 404	3 936	3 341	-	-

Source : Sénat, Avis de la commission de la Défense. Projet de loi de finances pour 2012.

Nucléaire : des dépenses carrément illégales depuis 1992.

L'existence du Traité de Non -Prolifération Nucléaire (TNP, 1968) était légitimement conditionnée par les Etats non dotés de l'arme nucléaire à ce que les Etats dotés y renoncent également à terme. C'est l'article 6 du TNP :

*« Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre **de bonne foi** des négociations sur des mesures efficaces relatives à la **cessation de la course aux armements nucléaires** à une date rapprochée **et au désarmement nucléaire**, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace. »*

Aucun Etat doté ne respecta réellement cet engagement. Les gouvernements de la France, signataire en 1992, ne firent pas exception. Ce reniement encouragea la prolifération. De 5 puissances nucléaires, nous sommes passés à 9, 35 autres Etats sont techniquement capables de le devenir. Le risque véritable est bien celui de la dissémination qui ne peut être conjuré que par un désarmement nucléaire mondial général progressif et contrôlé. (Tableau 3)

Tableau 3. – Les armes nucléaires dans le monde.

Pays	Date du 1 ^{er} essai	Date de signature du TNP	Nombre d'ogives nucléaires déployées en 2010	Autres têtes
USA	Juillet 1945	1970	2 150	6 350
Russie	Août 1949	1970	2 427	8 570
Grande Bretagne	Oct 1952	1968	160	65
Chine	Nov 1964	1992	-	Total : 240
France	Fev 1960	1992	290	10
Israël	1967	Pas de signature		Total : 80
Inde	Mai 1974	Pas de signature	-	Total : 80-100
Pakistan	Mai 1998	Pas de signature	-	Total : 90-110
Corée du Nord	Oct 2006	1994 ⁸ à 2003	?	?
TOTAL			5 027	

Source : SIPRI, rapport 2011. [Http://www.sipri.org/yearbook/2011/07](http://www.sipri.org/yearbook/2011/07)

Au total, selon le SIPRI il y aurait dans le monde au moins 5 027 têtes nucléaires armées et 15 000 en réserve, non armées. Qu'elles ou non armées, plus de 90% des ogives sont étatsuniennes ou russes.

En toute illégalité donc en 2015 l'arsenal nucléaire français aura été complètement renouvelé et modernisé :

- nouveaux sous marins lanceurs d'engins, les 4 SNLE-NG qui remplacent les 6 SNLE de première génération.
- nouveaux missiles M 51, qui commencent à remplacer les M 45, eux-mêmes remplaçant les M4B sur ces sous-marins.
- nouvelles têtes nucléaires, TNO qui remplaceront les TN75, sur ces missiles.
- nouveaux avions Rafales, qui remplacent les Super-Etendards et les Mirages 2000N.
- nouveaux missiles aéroportés l'ASMP-A qui remplace l'ASMP sur ces avions.
- nouvelles têtes nucléaires aéroportées TNA qui remplaceront les TN80/81 sur ces missiles

Le programme « Palen » (Préparation à la limitation des essais nucléaires) a été élaboré pour continuer de moderniser la force de frappe française sans recourir aux essais nucléaires. Il comporte essentiellement trois éléments :

⁸ Accord USA-Corée du Nord. Celle-ci renonce à son programme nucléaire en échange de fourniture de réacteurs à eau légère.

- Le laser « mégajoule »
- Le système d'observation « Airix »
- Des calculateurs super-puissants.

Bien que la dissuasion nucléaire soit de plus en plus contestée par d'anciens Premiers Ministres (A Juppé, M. Rocard), d'anciens ministres de la « Défense » (Alain Richard, Paul Quilès) et des militaires de haut rang (Général Copel et Norlain), les gouvernements français successifs, comme en attestent leurs votes à l'ONU, continuent de se référer à ce concept dépassé et facteur de prolifération⁹. Dans ses « 60 propositions » le candidat Hollande s'est également rallié à la dissuasion nucléaire.

Il n'est pas possible d'établir en la matière un bilan exact des dépenses illégales des gouvernements français depuis 1992, tant l'opacité est grande et les budgets examinés au Parlement obscurs. Seul un audit indépendant sous contrôle démocratique se plaçant dans le respect du TNP permettrait d'estimer les possibilités de reconversion des armées et des industries d'armement pour l'aide au PVD, la lutte contre le réchauffement climatique et d'autres activités utiles socialement.

On peut néanmoins avancer quelques éléments qui donneront une idée de l'ampleur des possibilités.

Les chiffrages qui suivent sont, pour la plupart, issus de l'ouvrage de Bruno Barillot, déjà cité ou de rapports parlementaires. Toutes les sommes ont été actualisées en € de 2011.

1°) Force Océanique Stratégique (FOS)

C'est l'élément essentiel de la « force de dissuasion »

Elle était constituée de 6 Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE), tous construits avant 1992. Cinq sont restés en service après cette date, dont un jusqu'en 2008. Le coût de fonctionnement de chacun est estimé à 54,5 millions d'€/an, celui du démantèlement (pas encore terminé) à 24 M€. Chaque SNLE était équipé de 16 missiles M1, M2 ou M4.

A partir de 1997, ils ont été progressivement remplacés par 4 SNLE de Nouvelle Génération (SNLE-NG). Le coût de fabrication de chacun est évalué à 2,8 milliards d'€. Trois ont été équipés de 16 missiles M 45 (70,8 M €/missile, sans compter le coût du développement), le 4^e de 16 missiles M 51 d'une portée de 6 000 km. Un 2^e SNLE-NG sera adapté au M 51 en 2012. Le coût total du programme M 51 était annoncé à 8,5 milliards €. On peut estimer le coût d'entretien des missiles de la FOS depuis 1992 à 3,4 milliards €. Tous les missiles des SNLE-NG sont, jusqu'en 2015, équipés de tête nucléaires TN 75. En 1999 l'« Audit atomique » estimait le coût total du programme TN 75 à 3,5 milliards €.

Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) ont pour mission de protéger les SNLE-NG et le porte-avion « Charles de Gaulle ». Ils sont 6, dont 2 ont été mis en service à partir de 1992. Le coût de fabrication d'un SNA est estimé à 602 M€, son coût de fonctionnement annuel à 29 M€. Le programme « Baracuda » prévoit le remplacement des 6 SNA de type « Rubis » par 6 nouveaux SNA. Il est estimé à 8,9 milliards d'€, soit, développement compris, 1,480 milliard d'€ l'unité. Trois ont été commandés et doivent être livrés en 2017, 2019 et 2021. Les crédits de paiements accordés depuis 2006 jusqu'en 2012 s'élèvent à 2,334 milliards d'€.¹⁰

Les avions de patrouille maritime ATL 2 ont pour mission la recherche de renseignement et la sûreté au profit des SNLE-NG. Il y en a 22, tous mis en service en 1991. Le coût de fonctionnement de chacun est estimé à 5 M€.

⁹ *Projet de résolution XIII: « Vers un monde exempt d'armes nucléaires: accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »* (Résolution appelant au respect du TNP) : 169 Etats ont voté pour, 6 Etats (nucléaires) contre : France, USA, Grande Bretagne, Israël, Inde, Corée du Nord) et 6 en tout se sont abstenus dont la Russie, la Chine et le Pakistan.

A noter que l'Iran s'est prononcé pour une convention d'élimination complète des armes nucléaires dans le monde, par la voix de son ministre des Affaires étrangères devant la conférence de l'ONU sur le désarmement à Genève (AFP, 28/02/12)

¹⁰ Assemblée Nationale. Avis de la Commission Défense sur le projet de loi de finances 2012 p244

2°) La force aérienne stratégique (FAS).

C'est la deuxième composante de la force de « dissuasion ». Les Britanniques l'ont abandonnée depuis 1993. Le candidat Hollande s'est prononcé pour son maintien, comme ses prédécesseurs. Dans son rapport sur le budget de la défense à l'Assemblée Nationale, le député UMP Cornut-Gentille la justifie également parce que « la fin de vie du matériel militaire est complexe et coûteuse » (SIC) et plus fondamentalement parce que « plusieurs Etats, dont la Russie essaient de développer des systèmes satellitaires de détection de sous-marins. »¹¹ Ne serait-il pas plus intelligent et moins coûteux de négocier des accords sur l'arrêt des recherches concernant le nucléaire, y compris les systèmes de détection ?

Les avions.

La FAS fut d'abord constituée de Mirage IIIE, de 45 Jaguar A et de 36 Super-Etendard. Ces 81 derniers appareils furent retirés du service en 1991. Aucune information sur ce qu'ils sont devenus : reconvertis, démantelés ou vendus ?

Les avions porteurs de missiles à tête nucléaires ont été basés à Luxeuil, Istres et Saint-Dizier et d'autres destinés aux portes avions Foch, Clémenceau puis Charles de Gaulle. L'escadron de Luxeuil a été dissous en 2011. Les porte-avions Foch a été vendu au Brésil pour 12 millions de \$ US. Le démantèlement du Clémenceau a donné lieu à un scandale politico-judiciaire émaillé de corruption, de 1997 à 2009. Il serait intéressant d'en connaître le coût total. Chacun de ces derniers pouvait emporter jusqu'à 15 Super-Etendards, le porte-avions Charles de Gaulle est prévu pour 60 Rafales.

50 Super-Etendards furent spécialement adaptés au missile ASMP, 20 spécialement dédiés, 30 autres pouvant le porter si nécessaire. Le coût de l'adaptation de chaque appareil peut être estimé à 11 M € et celui du porte avion « Clémenceau », en 1993, pour les accueillir à 60 M€.

Ils ont été progressivement remplacés par des Mirages 2000 N puis par des Rafales qui devraient à terme remplacer toutes les autres avions de chasse, porteur de missile nucléaire ou de missiles conventionnels.

77 Mirages 2 000 N ont été en service, équipés de missiles ASMP. Après la dissolution de Luxeuil seule la base d'Istres est encore équipée de Mirages 2 000 N. Que sont devenus les 57 autres ? Affectés à d'autres usages, vendus, reconvertis en d'autres version (2 000 D, C, 5 ou D), démantelés ? Le coût d'un Mirage 2 000 N est estimé à 100 M€, le coût de fonctionnement à 1,2 M€ /an /avion.

Le programme Rafale porte sur 286 appareils. Tous ne seront pas porteurs de l'arme atomique (Missile ASMP-A). Le gouvernement français s'est engagé à acheter au minimum 11 avions par an, quels que soient ses besoins. Les échecs du Rafale à l'exportation ont obligé à modifier les affectations budgétaires militaires.¹² L'Etat sert ainsi de variable d'ajustement au groupe privé Dassault. En 2011, 64 appareils étaient en service dans l'armée de l'air et 20 (sur 30) dans la marine. Un escadron de Rafale équipé d'ASMP-A est en service à Saint-Dizier, et sans doute un autre dans la marine, le programme ASMP-A s'étant terminé en 2011.

Le coût d'un Rafale est estimé à 142,3 M€¹³. Quatre appareils ont été perdus, un en 2007 (entraînement), 2 en 2009 (collision), un en 2010 au large du Pakistan. Trois pilotes sont morts. Selon les crédits de paiement de 2010 et 2011, le maintien en conditions opérationnelles d'un avion varie de 5,3 M € (marine 2010) à 1,8 (Air, 2011). On peut l'estimer à 2 M € /an/avion.°

¹¹ Assemblée Nationale. Avis de la Commission Défense sur le projet de loi de finances 2012 pp 126-127.

¹² « Pour maintenir la chaîne de production du Rafale nous devons en commander un par mois, soit onze par an. Nous avons dû trouver des crédits pour cela, ce qui a retardé la rénovation du Mirage 2 000 D, puisque le Rafale arrivera plus rapidement dans les forces » Séance du 4 Novembre 2010, ministre de la défense.

¹³ « Zone Militaire » www.opex360.com. 6 juin 2012 « Le budget de la défense dans le collimateur de la gauche »

Les missiles.

Deux types de missiles nucléaires ont été en service depuis 1992 :

- 87 ASMP, d'une portée de 300 km, équipés de têtes nucléaires TN 81, de 1986 à 2011. Le coût d'un missile peut être estimé à 11M€ et son maintien à 0,65 M€/an/missile..
- 79 ASMP-A, d'une portée de 500 km, équipés de têtes nucléaires TNA (TN 81 et TNA ont 15 fois la capacité de destruction d'Hiroshima). L'intégralité a été livrée entre 2009 et 2011. Sur la base des crédits de paiement 2012 le maintien en condition opérationnelle peut être estimé à 0,65 M€ /an /missile. Son coût de fabrication est de l'ordre de 10M€.

Les têtes nucléaires.

- Le coût de fabrication des TN 80/81 peut être estimé à 5M€/tête. Il y en a eu 80. Elles ont été complètement retirées du service en 2011. Le maintien en condition opérationnelle d'une tête est estimé à 0,19M€/an/tête.
- Les têtes TNA ont été fabriquées entre 2009 et 2011. Elles remplacent les TN 80/81.

3°) La simulation.

Le programme « Palen » (Préparation à la limitation des essais nucléaires) a été lancé en 1994 pour continuer la course aux armements nucléaires tout en signant, en toute duplicité, le traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICEN) en 1996. Le coût du programme total était annoncé à 2 milliards € à son lancement. En 1997 il était annoncé à 3 milliards et à 5 milliards en 2004. En 2011 comme en 2012 le programme de simulation est celui qui draine le plus de crédits de paiements : 627M€ en 2011, 648 en 2012.

Le laser « mégajoule ». L'objectif était de construire un ensemble de 240 faisceaux lasers concentrés sur une très petite chambre d'expérience contenant des matériaux thermonucléaires, deutérium, tritium, afin de réaliser en miniature les conditions « d'allumage » d'une bombe thermonucléaire (bombe « H ») actuellement amorcée par une bombe « A » classique. En 2006 la première expérience sur le système complet a été reportée à 2012, puis en 2008 à 2014. Il semblerait que le nombre de faisceaux laser ait été abaissé à 192. Décidé en 1993 le coût du programme a triplé. Il était estimé en 1994 à 1,18 milliards d'€, à 2,49 milliards en 2002 et 3 milliards en 2011 ¹⁴.

Il semblerait que des difficultés techniques rencontrées pèsent plus dans cette décision que la nécessité de restriction budgétaire annoncée officiellement

Le système d'observation « Airix » (Accélérateur à Induction de Radiographie pour l'imagerie X)

AIRIX est un appareil de radiographie éclair géant pour radiographier avec un flash de rayons X d'une durée de quelques milliardièmes de secondes, l'explosion de matériaux lourds non nucléaires. Il permet d'observer le processus interne d'explosion de l'amorce, phase initiale de fonctionnement d'une arme nucléaire avant le début des réactions de fission. Décidé en 1992, sa construction a démarré en 1995 par un bâtiment de 74 m de long., la première expérience a eu lieu en 1999. Le coût d'Airix était annoncé à 87M€ en 1993. Il est passé à 100 M€ en 1999 et on parlait de 180 M€. ¹⁵ vers 2004.

Suite à l'accord franco-britannique signé en 2010, « Airix » doit être intégré dans le projet « EPURE » (Expérimentation de Physique Utilisant la Radiographie Eclair). Les installations Airix de Moronvilliers (Marne) seront déplacées à Valduc (Côte d'or). Le coût du déplacement est inconnu.

¹⁴ Assemblée Nationale. Avis de la Commission Défense sur le projet de loi de finances 2012 p145

¹⁵ www.industrie3000.com : « Une incroyable machine ! ...au Polygone d'expérimentation de Moronvilliers CEA »

Des calculateurs super-puissants.

Il s'agit de modéliser tous les phénomènes physiques intervenant dans le fonctionnement d'une arme nucléaire.

En 2002 est entrée en service la machine « Tera 1 »

En 2006 Tera 10, 10 fois plus puissante que Tera 1

En 2011, Tera 100, vingt fois plus puissante que Tera 10. Sa capacité est de 1,11 pétaflops (1 pétaflop = 1 million de milliards d'opérations par seconde). Le budget annuel de cette troisième tranche était annoncé à 59 M€ pour 2009, 2010, 2011.

Conclusion

Au mépris de sa signature au bas du TNP, la France, en poursuivant la course aux armements comme les autres puissances nucléaires, se livre à un triple gaspillage.

- Un gaspillage financier dont les chiffres donnés plus hauts donnent un aperçu.
- Un gaspillage matériel permanent. Les missiles M 51 ne sont pas encore installés sur tous les SNLE-NG que l'on prépare déjà le M 51-2 d'une portée de 9 000 km. Les SNLE de première génération ne sont pas encore démantelés que l'on projette déjà le remplacement des SNLE-NG !
- Un gaspillage intellectuel. Les compétences de dizaines de milliers de chercheurs, ingénieurs, salariés hautement qualifiés sont affectés à des Grands Travaux qui non seulement sont inutiles –le « parapluie nucléaire » n'existe pas-, mais aussi dangereux, comme peuvent en attester les victimes des essais nucléaires, voire catastrophiques en favorisant la dissémination et le risque d'un cataclysme nucléaire.

Sans attendre que le gouvernement décide un audit sur ces dépenses il est évident qu'une organisation comme ATTAC doit se mobiliser contre ces énormes gaspillages encore plus inacceptables en période de crise. Un projet de convention pour l'abolition de l'arme nucléaire existe : 146 Etats y sont favorables, dont 4 puissances nucléaires : la Chine, la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan¹⁶. Notons également parmi les partisans de l'abolition de l'arme nucléaire l'Iran. Mais, sur les 9 puissances nucléaires, cinq la combattent : les USA, la Grande Bretagne, la Russie, Israël et la France. Les changements politiques rendent envisageable une évolution des positions françaises, ce qui ne manquerait pas d'avoir d'importantes répercussions sur la position des autres puissances nucléaires, de plus en plus isolées. Mais faut-il encore pour cela que les peuples s'en mêlent.

¹⁶ Stéphane Hessel, Albert Jacquard, Observatoire des armements : « Exigez un désarmement nucléaire total » Stock, 2012.,

2. -Les interventions militaires françaises à l'étranger

L'armée de terre française compte 120 000 soldats. Elle doit être capable d'en projeter le quart, 30 000 hommes à 7 ou 8 000 km de la métropole en moins de 48 heures. En 2011, 5 600 soldats des trois armes, étaient encore stationnés dans les bases militaires françaises permanentes à l'étranger de Djibouti, Dakar, Libreville (Gabon) et Abu Dhabi (Emirats arabes unis), sans compter les 3 000 hommes positionnés en Allemagne. Il fallait encore ajouter les 8 660 militaires dans les DOM et TOM : Guyane, Antilles, Nouvelle Calédonie, Polynésie, Réunion, Mayotte et les missions permanentes de la marine dans le golfe de Guinée (Corymbe, 150 hommes) et dans le golfe d'Aden (Atalante et EPE, 220 hommes). La loi de Programmation militaire 2009-2014 prévoit un « réservoir » 90 000 hommes, pouvant « projeter » 20 000 hommes avec relève et 30 000 hommes sur un an sans relève. Plus de la moitié des soldats français des 3 armes¹⁷ sont soit basés hors de métropole soit capables d'intervenir dans le monde, principalement en Afrique, au Moyen Orient et en Europe. En 1992 fut institué le « COS », Commandement des Opérations Spéciales, pour des opérations de type « coup de poing » réalisées par un petit groupe. Le COS puise parmi 3 000 militaires d'élite des 3 armes, le GIGN en fait partie. A ce jour (2012), officiellement, une douzaine d'opérations ont été réalisées par le COS. Elles peuvent préparer des opérations de plus grande ampleur. Tous les hommes appartenant à des unités des forces spéciales (environ 3 000) sont protégés par l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au respect de l'anonymat.

Le Tableau 4 récapitule les présences et interventions militaires hors métropole. Les opérations ayant un caractère de protection civile, comme les secours apportés en Haïti ou au Japon ou celles concernant l'évacuation de ressortissants français ou américains ne sont pas mentionnées. **Trente –deux pays sont recensés.** Seules sont signalées la première et la dernière intervention en date, avec sa durée, bien que, souvent, d'autres aient eu lieu entre les deux. Pour plus de détails on peut se reporter à l'article d'Olivier Fourt¹⁸ ou au livre de Raphaël Grandvaud¹⁹

Toute proportion gardée la France est, avec les USA²⁰, le seul pays à avoir un tel dispositif militaire hors métropole. A quoi sert-il ? Combien coûte-t-il ? Cette étude est une tentative d'approche de réponses à ces questions.

¹⁷ terre, 120 000, air, 44 000, mer, 37 000

¹⁸ Olivier Fourt : « 50 ans d'interventions militaires en Afrique ».(www.rfi.fr/afrique/20100714-1960-2010-50-ans-interventions-militaires...)

¹⁹ Raphaël Grandvaud : « Que fait l'armée française en Afrique ? » Ed Agone 2009

²⁰ Les USA disposent de 700 à 800 bases militaires dans 130 pays, Leurs dépenses militaires représentent plus de 40% des dépenses mondiales.

Tableau 4.- Présence et interventions militaires françaises hors métropole

Pays	Première mission	Dernière mission
Abu Dhabi	Base permanente (2008)	Active
Afghanistan	Héraclès (à partir de2001)	Après 2012, encore 1400 soldats
Albanie	Alba (1997)	
Bosnie	Forpronu (1995)	Astrée (2004-active)
Cambodge	APRONUC (1992-93)	
Cameroun	Aramis (1996-2007)	
Comores	Oside (1989)	Azalée (1995)
Côte d'Ivoire	Kathia (1999)	Licorne (2002-active)
Djibouti	Saphir (1974-77)	Base permanente depuis 1977
Gabon	Base permanente depuis 1960	Active
Golfe Persique	Prométhée(1987)	Artimon(1990-95)
Golfe de Guinée	Corymbe (1990)	Corymbe (active)
Mer Adriatique	Balbuzard (1993-1996)	
Guyane	Base Permanente	Active
Irak -Koweït	Daguet (1990-91)	
Kosovo	KFOR (1999)	Trident (2002) KFOR (active)
Liban	Hippocampe (1978)	Daman (active)
Libye	Harmattan (2011)	
Macédoine	Minerve (2001)	Altaïr ((2003)
Mauritanie	Lamentin (1977)	Nouadhibou (1979-80)
Nouvelle Calédonie	Ouvéa (1988)	
Vanuatu	Saintonge (1980)	
Rép Centrafricaine	Barracuda (1979-81)	Boali (2003-active)
Rép Dém Congo	Verveine (1977)	MONUSCO (2011 -active)
Rwanda	Barracuda (1979)	Turquoise (1994)
Sahara occidental	MINURSO (1991)	MINURSO (active)
Sénégal	Base permanente depuis 1960	Base jusqu'en 2011
Sinaï	FMO (1982)	FMO (active)
Somalie,Golfe d'Aden	Oryx (1992-93)	Atalante (2008-active)
Tchad	Limousin et Bison (1968-72)	Epervier (1986-active)
Togo	Maintien Eyadema(1986)	
Tunisie	Bouledogue ((1961)	Scorpion (1980)

Sources :

Wikipédia : Liste des opérations militaires impliquant la France depuis 2 000; Forces françaises hors de la métropole

Olivier Fourt : déjà cité

Raphaël Granvaud : déjà cité

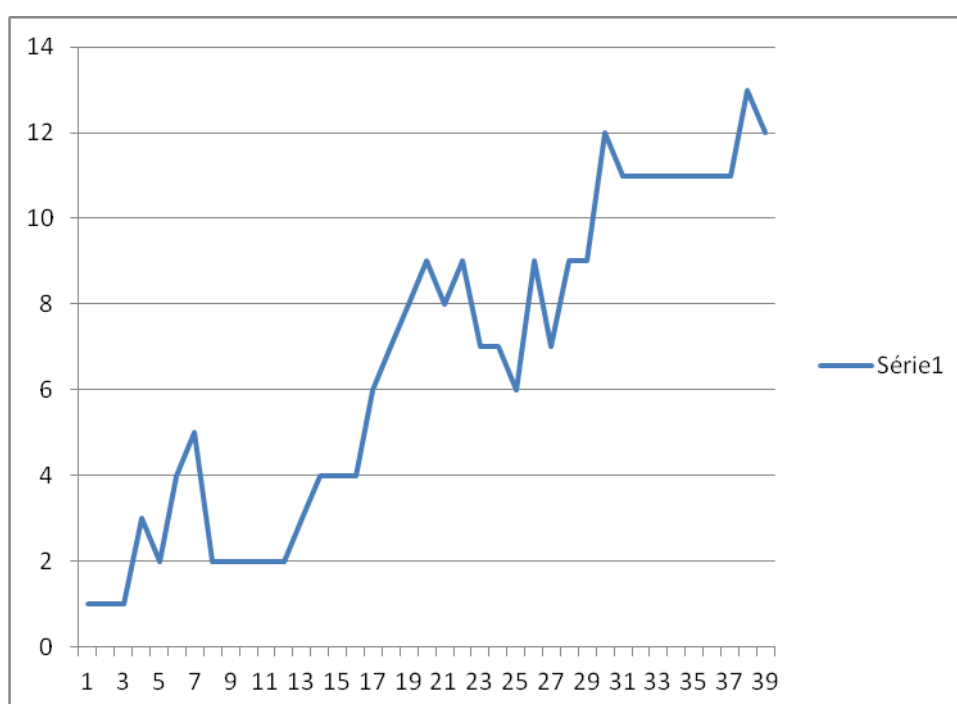
Le Commandement des Opérations spéciales. (www.defense.gouv.fr/.../le-commandement-des-operations-speciales)

L'envolée des « OPEX »

Les interventions militaires de l'armée française à l'étranger ont été baptisées « OPEX. ». Au départ c'était l'abréviation d' « Opérations exceptionnelles ». Mais elles sont devenues si courantes qu'on l'a transformée en « Opérations extérieures ». Si les mouvements de libération nationale des années 50/60 ont obligé le camp occidental à évoquer « l'autodétermination » et « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », il n'a pas pour autant renoncé à ses ambitions dominatrices et fait référence volontiers aujourd'hui au « droit d'ingérence » inventé par ce bon docteur Kouchner.

L'annexe 1 et le graphique 2 montrent à quel point ces opérations sont devenues de plus en plus fréquentes.

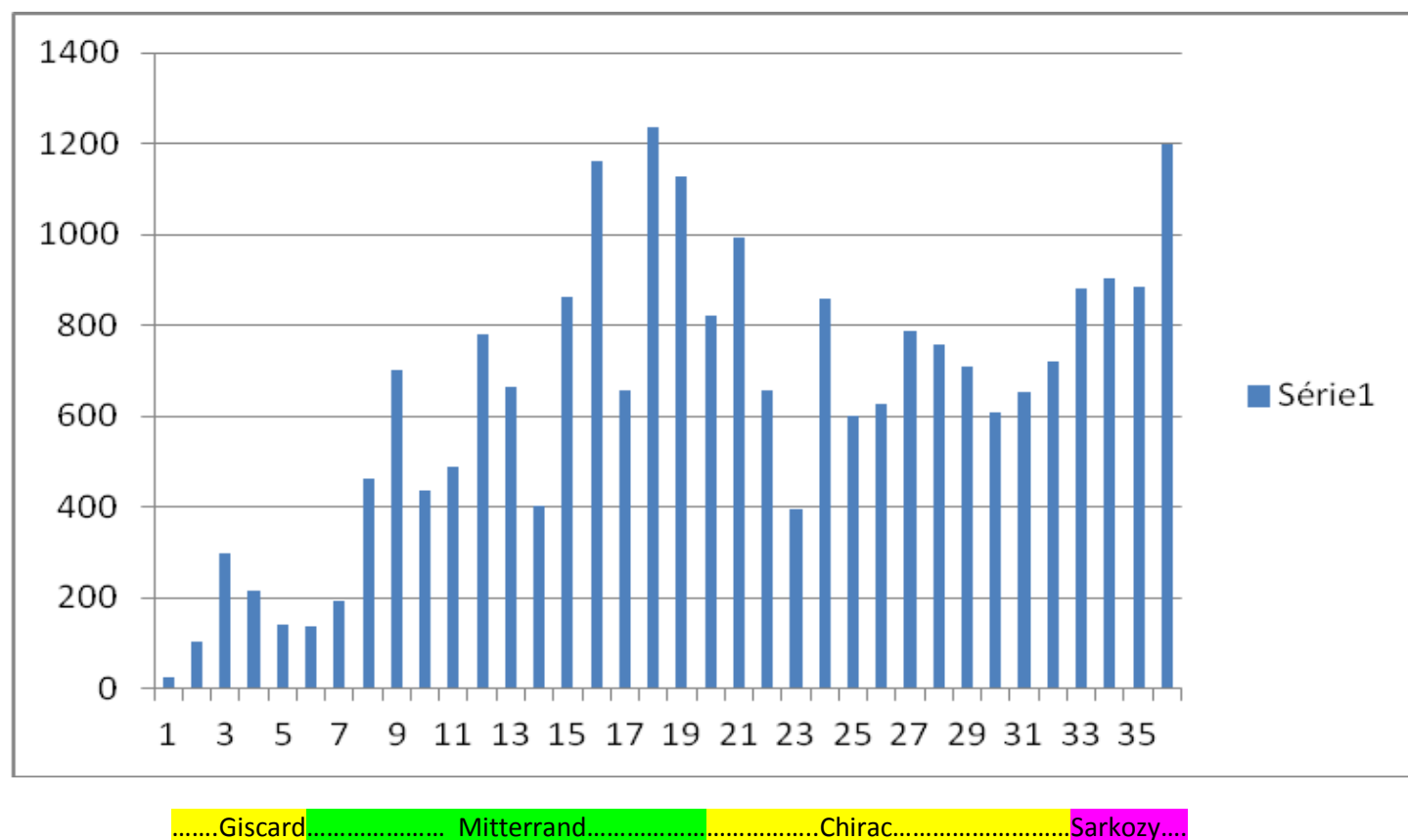
Graphique 2 : Nombre d' «OPEX » par années, de 1974 à 2012



L'annexe 2 et le graphique 3 montrent à quel point elles sont devenues de plus en plus coûteuses. La France et le camp occidental sont au bord d'un état de guerre permanent.

Sous la présidence de Giscard d'Estaing, le surcoût des OPEX resta relativement faible, malgré la spectaculaire opération des paras sur Kolvési (1978). Les dépenses commencent à s'envoler deux ans après l'élection de François Mitterrand, pour atteindre des records (plus de 1,1 milliard d'€ 2011 en 1991, 93 et 94). qui correspondent à l'entrée dans la guerre du golfe et aux honteuses interventions au Rwanda²¹, dont l'Opération « Turquoise »²². Elles diminuent mais restent de l'ordre de 700 millions sous la Présidence de Jacques Chirac et reprennent leur ascension avec Nicolas Sarkozy : 1,2 milliard d'€ en 2011, chiffre vraisemblablement très sous-estimé du fait du coût réel de l'opération « Harmatan » en Libye²³.

Graphique 3 : Evolution du surcoût des « OPEX » ; - 1976-2011



²¹ Raphaël Granvaud, déjà cité. Chap V « Complicité de génocide au Rwanda »

²² Les Echos n° 16713 du 23 Aout 1994 • page 5

²³ Francis Tusa, directeur de « Defense Analysis » estime que le coût de l'intervention britannique en Libye est le triple du coût annoncé officiellement. Il estime le coût réel entre 981 millions et 2 milliards d'€. Les opérations britanniques sont tout à fait comparables aux opérations françaises. Le chiffre de 320 millions avancé par Gérard Longuet est manifestement très sous-estimé.

Rien ne garantit que la défaite occidentale en Afghanistan soit suivie d'une pause comme cela fut le cas après la défaite étatsunienne au Vietnam. Les déclarations concernant l'Iran et le Mali sont alarmantes.

Il ne s'agit là que du **surcoût** des OPEX. Ne sont pris en compte que les frais dus au caractère lointain de l'opération, par rapport aux dépenses qu'aurait occasionné le maintien des militaires dans leurs casernes. Il correspond aux majorations des rémunérations des soldats et aux frais de transport liés. Ne sont pas pris en compte :

- L'incidence sur le montant des retraites et des pensions d'invalidité. Celle-ci est loin d'être négligeable, le montant des soldes en opération est pratiquement doublé. Les militaires sont rapatriés au bout de 4 mois d'opérations. (6 mois pour l'Afghanistan). Pour maintenir pendant un an 10 000 soldats en opération, ce qui est l'ordre de grandeur habituel, il faut un réservoir de 40 à 50 000 hommes.²⁴
- La préparation des troupes avant d'être envoyées en opérations.
- L'usure prématurée du matériel et des équipements.
- Le coût du matériel perdu en action. (voir encadré)

Mais, ce que le Parlement « oublie », c'est il faut surtout ajouter le fait **qu'une partie du matériel est spécialement conçu pour ces interventions**. Le rapport du Sénat sur le Projet de loi de finances 2012 ²⁵, sous le Chapitre « Projection, mobilité, soutien » les définit ainsi : « ...équipements destinés à, la projection des forces, par voie aérienne ou maritime, sur des théâtres éloignés de plusieurs milliers de kilomètres ; la mobilité de ces forces à l'intérieur du théâtre à tout moment de l'opération et , enfin, le soutien dans la durée des opérations. »

Les crédits de paiement 2011 et 2012 et le coût estimé des programmes complets sont récapitulés dans le tableau 5. On sait, par expérience que le coût réel des programmes est presque toujours sous-évalué au départ.

²⁴ En 2003 ce sont 51 097 hommes et femmes qui ont servi en Opex, à tour de rôle. (Rapport de M Louis Giscard d'Estaing et Mme Françoise Olivier-Coupeau. Assemblée Nationale 1^{er} Juillet 2009 Mission d'évaluation et de contrôle sur le coût des opérations extérieures, notamment sous mandat international)

²⁵ Xavier Pintat et Daniel Reiner Avis de la Commission de la défense, des affaires étrangères et des forces armées, 17 novembre 2011.

Tableau 5. – Equipements destinés aux OPEX.

Nature de l'équipement	Crédits de paiement 2011 (Millions d'€)	Crédits de paiement 2012 (Millions d'€)	Coût estimé de la totalité du programme (Millions d'€)
Hélicoptères NH 90	363	457	8 115
Avions A 400 M (transport de troupes)	329	173	8 530
Avions A 330-200 et avions gouvernementaux	190	101	1046*
SPRAT : pose rapide de pont pour le char Leclerc.	88	92	166
Rénovation des hélicoptères « Cougar »	37	65	280
Avions ravitailleurs en vol	36	34	3 000
Bâtiment de projection et de commandement	85	32	440
Porteur polyvalent terrestre	12	7	1200
Total	1 140 M €	961 M €	Programmes pluriannuels : 22 777 M €

*Estimation : Les deux A 330-200 sont en location-vente à 26 M€ /an, avec un bail de 5 ans, renouvelable par tranches de 2 ans. Nous sommes dans la 6^e année et donc engagés pour 7 ans, soit 182 M€. Les autres avions sont destinés au transport du gouvernement. L'A 330 présidentiel a coûté 260 M€, les 2 falcons 7 X , 260 M € par avion, 4 falcons 2 000 sont prévus, dont 2 déjà livrés. On peut estimer le prix d'un à 21 M €. Au total nous arrivons à 1046 M€

- L'hélicoptère NH 90 existe en version terrestre et en version maritime. Le programme prévoit 133 appareils terrestres. 34 ont été commandés, une deuxième commande de 34 est prévue en 2012. Les 27 appareils maritimes ont été commandés, six ont été livrés en 2010, quatre autres devraient l'être en 2012.
- L'avion de transport militaire A 400 M : 50 sont prévus. La première livraison est prévue en 2013, la dernière en 2024. On craint un dérapage sur le coût de l'heure de vol, les pistes d'atterrissage devront être allongées de 300 m , la taille des hangars revue.
- Avions A 330 et avions gouvernementaux. Depuis la suppression du GLAM l'armée assure les déplacements du Président de la République et du gouvernement. (voir estimation sous * au bas du tableau.)

- Le SPRAT (Système de Pose Rapide de Travure) est un poseur de pont qui permet au char Leclerc de franchir des brèches d'une largeur pouvant aller jusqu'à 24 m. L'acquisition de 10 engins est prévue, cinq ont été livrés.
- Rénovation des hélicoptères « Cougar », dans le but de les rendre moins vulnérables aux missiles sol-air. Sur un total de 26 appareils, 21 commandes ont été passées, 5 autres devraient avoir lieu en 2012 ainsi que la livraison des 4 premiers appareils rénovés.
- Ravitaillement en vol. 14 avions nouveaux sont prévus. La première livraison pourrait avoir lieu en 2017.
- Le Bâtiment de projection et de Commandement (BPC) est un navire pouvant transporter jusqu'à 900 soldats, des hélicoptères et des chars d'assaut. Le troisième devrait être livré en 2012.
- Porteurs Polyvalent Terrestre : il s'agit de véhicules pour le transport de fret lourd. 1 800 sont prévus, 200 véhicules ont été commandés en 2010.

Assemblée Nationale.- Projet de Loi de Finances 2012, Commission de la défense :

Libye : la satisfaction de l'Amiral et la comptabilité du Ministre

« De façon inédite et sans préavis, nous avons engagé nos trois armées, ainsi que toutes leurs composantes, soit plus de 40 aéronaves, 20 hélicoptères, une dizaine de bâtiments de combat et de soutien, dont le groupe aéronaval et un bâtiment de projection et de commandement (BPC). Au total, 25 bâtiments se sont succédé pendant sept mois pour assurer la permanence des opérations maritimes.

Les avions de l'armée de l'air et ceux de la marine ont réalisé environ 4 500 sorties, soit 20 000 heures de vol, représentant 25 % des sorties de la coalition – un vol de ravitailleur étant également considéré comme une sortie –, 35 % des missions offensives et 20 % des frappes avec plus de 750 objectifs militaires détruits. On compte encore aujourd'hui une vingtaine de sorties par jour.

De leur côté, les hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), appuyés par deux hélicoptères de sauvetage relevant de l'armée de l'air – lesquels, heureusement, n'ont pas eu à intervenir jusqu'à présent – ont conduit une trentaine de raids et détruit 550 objectifs, soit 90 % des frappes de la coalition réalisées par les hélicoptères, les 10 % restant ayant été effectués par les hélicoptères Apaches britanniques.

Enfin, nos navires ont procédé avec succès à des tirs contre des cibles à terre, ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs dizaines d'années. Ils ont ainsi détruit des véhicules en mouvement mais ont également essuyé des tirs de canons et de missiles.

Au total, sans excès d'autosatisfaction, on peut affirmer que peu de pays auraient été capables et auraient eu la volonté de faire ce que nous avons fait cette année en Libye »

(Audition de l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées)

« Pour l'opération Harmattan, les avions ont largué 950 bombes et tiré 240 missiles air-sol, dont 15 SCALP et 225 A2SM. Les hélicoptères ont lancé 431 missiles HOT dont notre armée est dotée depuis des années. Pour la première fois depuis très longtemps, des frappes à terre ont également été délivrées par des bâtiments de la marine, soit 3 000 obus de 100 et 78 millimètres. »

(Audition de M. Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants.)

Les moyens de combat.

Les équipements précédents destinés aux « OPEX » sont destinés uniquement à assurer la mobilité des troupes en opération. Ils ne comprennent ni les armes ni les munitions. (avions et hélicoptères de combat, missiles, navires de combat, chars etc ...) qui sont utilisés en « OPEX » (cf encadré). Le tableau 4 récapitule les prévisions de dépenses concernant les années 2011 et 2012.

Tableau 6 .-Prévisions de dépenses concernant les moyens de combat pour 2011 et 2012 (Millions €)

	2011	2012
MDCN (Scalp Naval)	67	189
PA2	16	38
Rafale	1141	1576
César	27	7
Frapper à distance	214	228
FELIN(équipt fantassin)	158	114
Véhicule blindé infanterie	344	294
Rénovation AMX		
TIGRE-hélico HAP/HAD	218	180
Future Torpille Lourde	29	66
Torpille légère	10	3,4
Evolution Exocet	37	71
Véhicule à haute mobilité	32	44
Frégate multi-mission	337	557
SNA Barracuda	439	621
Conduite Opérations Spéciales	486	402
Plan de relance-engagement	22	32
SCORPION	29	27
Total	3606	4449

Source : Sénat, Xavier Pintat et Daniel Reiner, déjà cité.

En moyenne les dépenses d'armes et munitions se montent à 4 milliards. Ce qui est certain c'est qu'elles serviront toutes aux « OPEX » mais dans quelle proportion ? Combien seront utilisées en opérations, combien seront démantelées ou revendues pour cause d'obsolescence ?

Le coût réel des « OPEX »

En 2012 l'armée française est toujours présente en Afghanistan et si l'opération « Harmattan » en Libye » est terminée d'autres opérations ne sont pas à écarter (Syrie, Iran, Mali). La moyenne du surcoût des 3 dernières années connues est officiellement de 996 millions d'€. Le surcoût réel est donc très supérieur au milliard et le coût, en intégrant la solde ordinaire de l'ordre de 2 milliards. En ce qui concerne les équipements destinés aux OPEX les dépenses budgétées sont du même ordre : 1,1 milliards en 2011 et 961 millions pour 2012. (Tableau 3). Nous en sommes à 2 milliards/an au minimum. Il faudrait y ajouter une bonne partie des crédits concernant « Engagement et combat (Tableau 6), mais quelle part des 4 milliards budgétés en moyenne faudrait-il retenir ? Ce qui est certain c'est que les armes et munitions sont utilisées presque exclusivement en « OPEX ». On peut estimer que la totalité, ou au moins la moitié des dépenses sont à mettre au compte des « OPEX » **Le coût réel des « OPEX » se situe donc entre 4 et 7 milliards par an.** La fourchette est large ! Un audit sous contrôle démocratique permettrait d'en savoir plus. Rappelons également que, pour les seuls équipements concernant les « OPEX », sans compter les moyens du combat, près de 23 milliards de dépenses sont prévues en programmes pluriannuels. Le porte-avions « Foch » participe à l'opération « Trident » au Kosovo, le porte-avions « Charles de Gaulle » mis en service en 2001, participe aux missions « Héraklès » et « Agapanthe » en Afghanistan et « Harmattan » en Libye. Ils devraient aussi être pris en compte. Ce dernier a coûté 12 milliards d'€ (2011), y compris son groupe aéronaval.²⁶ Son coût d'entretien (MCO) est de 238 millions d'€ (2011) pour 5 ans²⁷. Il faudrait également évaluer son coût de fonctionnement (40 avions, 1 950 personnes).

Les forces « prépositionnées » ou « forces de présence » et les forces « de souveraineté »).

Il s'agit des camps militaires français situés, dans le premier cas, dans des pays étrangers, et dans le deuxième dans des territoires français outre-mer. En janvier 2011 ils ont tous été reconvertis en « bases de défense » regroupant les 3 armes sous un même commandement

Au début des années 60 la France maintenait 30 000 militaires en Afrique, principalement dans 7 bases : au Sénégal, à Madagascar, en République centrafricaine (RCA), en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Gabon et à Djibouti. La base de Madagascar a été transférée en 1973 sur l'île de La Réunion. En 2012 il reste 3 bases et « 3 650 hommes. Au Sénégal, à la demande du gouvernement sénégalais la base et ses 1 200 soldats seront remplacés en 2012 par un centre régional de formation de 300 personnes. Ceci est compensé par un renforcement au Gabon (un millier de soldats) et, depuis 2008, par la création de la base d'Abu Dhabi, 650 militaires des 3 armes en 2012. Il reste donc une base sur la côte ouest de l'Afrique, une autre sur la côte est et une troisième dans la péninsule arabique.²⁸

²⁶ Sénat, Rapport d'information sur l'avenir du groupe aéronaval, A Boyer, 25 mai 2000, Commission des affaires étrangères et de la défense.

²⁷ « Le contrat de l'IPER du porte-avions Charles de Gaulle signé », Mer et marine, 22 /12/2006.

²⁸ Assemblée Nationale, mars 2011. Rapport de M. Robert Lecou, Commission des Affaires étrangères, sur le partenariat de défense France-Gabon.

Ces forces prépositionnées semblent s'être intégrées progressivement dans ce que l'on pourrait appeler le dispositif « OPEX » en devenant des points d'appui pour de futures « OPEX » : les effectifs, diminuent, le nombre de bases diminue mais elles sont mieux réparties, les anciennes bases sont remplacées par des centres de formation militaire conformément au projet ReCAMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix)²⁹.

L'armée française se fait plus discrète en Afrique, elle délègue aux armées nationales le maintien de l'ordre, qu'elle forme et entraîne à cette fin, mais elle garde, avec une « OPEX » la capacité d'intervenir rapidement et plus massivement qu'à partir de la base prépositionnée. Le cas de la Côte d'Ivoire est significatif : depuis 2008 il n'y a plus de forces prépositionnées (484 soldats), mais l'opération « Licorne » démarrée en 2002, a mobilisé jusqu'à 5 500 soldats et en mobilisait encore, 1 800 en 2009 avec 200 véhicules blindés légers (VBA, Sagaie), 400 véhicules à roues (véhicules tout-terrain P4, camions), 70 véhicules logistiques (tractopelles, véhicules de dépannage, de transport...), une quinzaine d'hélicoptères ainsi que deux avions de transport Transall.³⁰

En 2012 il reste 6650 soldats en forces prépositionnées, répartis comme suit :

- Allemagne : 3 000
- Djibouti : 2 000
- Gabon 1 000
- Emirats Arabes Unis : 650

Les forces de souveraineté installées dans les TOM et DOM ont également été restructurées en janvier 2011 en bases de défense. Les effectifs militaires, 7090 hors gendarmerie, sont répartis comme suit en 2012 :

- Guyane : 1 610.
- Antilles : 1 350.
- Nouvelle Calédonie : 1 100.
- Polynésie : 1 130.
- Réunion et Mayotte : 1 900.

L'annexe 3 présente leur situation géographique.

Les sommes consacrées aux bases de défense de Djibouti, Dakar, Libreville et Abu Dhabi en 2009 (en exécution) étaient d'environ 450 millions d'euros, principalement composés des soldes versées aux personnels (333 millions d'euros) et des dépenses d'activité et d'équipement (70 millions d'euros environ)³¹. Elles occupaient à cette date 5 580 personnes. Une règle de 3 et une actualisation en € 2011 permet donc d'estimer le coût des 13 740 soldats

²⁹ Ce programme comporte trois composantes :

- **La formation** des militaires africains au « maintien de la paix » ; il s'agit de former au « maintien de la paix » des personnels disposant déjà d'une formation militaire générale ;
- **L'entraînement** des unités africaines au « maintien de la paix » au sein d'exercices sous-régionaux de grande ampleur, portant sur des actions de « maintien de la paix » ;
- **L'équipement** d'unités engagées en « maintien de la paix » ; des moyens sont prépositionnés dans trois bases françaises d'Afrique, disponibles pour équiper, au moment de leur engagement en maintien de la paix, trois bataillons type ONU et un hôpital de campagne.

³⁰ Assemblée Nationale Juillet 2009 Louis Giscard d'Estaing et Françoise Olivier-Coupeau, déjà cité.

³¹ AN, Rapport de M. Robert Lecou déjà cité.

basés hors métropole en comptant qu'en moyenne la rémunération totale en DOM et TOM est les 2/3 de celle en pays étranger³²:

$(450 \times 1,037 \times 3\,650) / 5\,580 = 305$ millions € pour les 2 bases africaines et Abu Dhabi

$(450 \times 1,037 \times 7\,090 \times 2) / 5\,580 \times 3 = 395$ millions € pour les forces de souveraineté.

Soit au total 0,7 milliards € 2011.

La réintégration dans le dispositif militaire de l'OTAN.

La réintégration dans le dispositif militaire de l'OTAN présente un surcoût de 85 millions d'€ par an qui se décompose comme suit :

- Intégration de 1 250 personnes dans les états-majors, dont 1 100 dans les structures de commandement (25 sites dans 13 pays) : 56 millions d'€
- Participation aux frais de fonctionnement : 8 millions
- Participation au budget de l'OTAN : 21 millions.

Le coût de la réintégration dans le dispositif militaire de l'OTAN peut paraître négligeable, au regard des montants évoqués précédemment. Mais les conséquences de cette réintégration sont loin de l'être puisqu'elle risque de conduire à de nouvelles « OPEX ».

« OPEX » et forces militaires hors métropole : au total quel coût ?

Au total ce coût annuel du dispositif « OPEX » + bases de « défenses » hors métropole se situe entre un minimum de 4,7 milliards et un maximum de 7,6. Un vrai changement « maintenant » nécessiterait un audit. Une réorientation de la politique étrangère dans un sens non impérialiste permettrait de substantielles économies sur les dépenses militaires.

A quoi servent les « OPEX » et le dispositif militaire français hors métropole, l'exemple du pétrole.

On peut s'étonner que la France possède 7 bases dites « de défense » à des milliers de km de la métropole et encore plus quand ces bases se situent dans un pays étranger. On peut s'étonner que notre défense passe par la capacité à projeter 30 000 hommes à 8 000 km en moins de 48 heures. Les sites du Ministère de la Défense n'en font pas mystère : il s'agit non pas de défendre l'intégrité du territoire mais d'assurer la « défense de nos intérêts ». De quels intérêts s'agit-il ? Ces intérêts sont-ils vraiment les nôtres ? L'opération « Harmattan » en Libye, où l'armée française a joué les premiers rôles est un bon exemple. Toute la presse a parlé de l'accord secret entre le gouvernement

³² 5^e Rapport du Haut Comité d'Évaluation de la Condition Militaire, 25 mai 2011. Les majorations de solde sont différentes suivant les grades, la situation de famille et le lieu d'affectation. Le rapport avec la solde de métropole varie de 1,3 à 2,2 dans les DOM, de 1,7 à 2,3 dans les Collectivités françaises outre mer (p 71), de 2,1 à 3,7 à l'étranger ((p102).

français et le Conseil National de Transition libyen (CNT) accordant « à la France » 35% du pétrole libyen³³, soit dix fois la production libyenne habituelle de « Total ». Malgré les rencontres Sarkozy-CNT³⁴, celles de Total-CNT, les 3 parties ont évidemment démenti. Mais Alain Juppé a laissé entendre qu'il y avait du vrai dans les révélations de « Libération »³⁵. On sait également que les gouvernements français ont toujours entretenu les meilleures relations avec les dictateurs corrompus qui se sont succédé au Gabon, protégés par les forces militaires françaises qui y sont établies. « Total », encore lui y est le premier producteur pétrolier. Cette « bienveillance » des gouvernements français pour « Total » est-elle payée de retour ? Payons-nous pour autant notre essence moins chère quand nous allons chez « Total » ? – le marché fixe les prix. « Total » contribue-t-il à l'effort de la nation ? – « Total » qui bénéficie du régime du bénéfice net mondial consolidé n'a payé aucun impôt sur les sociétés en France en 2009 et 2010. Scandale aidant, il en paiera 300 millions pour 2011 mais il a réservé, pour chacune de ces 3 années, 5 milliards d'€ pour ses actionnaires et n'oublie pas ses dirigeants : plus de 3 millions d'€ pour son PDG³⁶ en 2011, 1,5 millions en moyenne pour chacun des 6 membres du conseil de direction, sans compter les jetons de présence, 20,4 millions pour les 25 premiers dirigeants. Les actions lointaines de l'armée française défendent bien des intérêts, ceux des transnationales à base française, ceux de la classe dirigeante.

Ceci n'est pas propre à la France. Il a fallu 8 ans avant que le journal « The Independent » apporte la preuve que les rumeurs de 2003 sur l'engagement britannique en Irak étaient bien motivées par le pétrole. Avant même la décision d'intervention des troupes la Ministre du Commerce Extérieur s'était entretenue avec les majors du pétrole Shell, BP, British Gas qui craignaient d'être évincés par les pétroliers américains ou le français Total. Selon le compte-rendu de cet entretien publié en 2011 celle-ci avait convenu « *qu'il serait difficile de justifier que les entreprises britanniques soient perdantes en Irak alors que le Royaume-Uni a lui-même manifesté un soutien remarquable au gouvernement américain pendant la crise.* ». De son côté le Foreign Office notait alors : « *Nous sommes déterminés à décrocher une juste part du gâteau pour les entreprises britanniques dans l'Irak de l'après-Saddam.* ». Notons au passage la précision : il s'agit bien des entreprises britanniques et non du peuple britannique.

³³ « [...] S'agissant de l'accord sur le pétrole passé avec la France en échange de la reconnaissance de notre Conseil, lors du sommet de Londres, comme représentant légitime de la Libye, nous avons délégué le frère Mahmoud [Shammam, ministre en charge des médias au CNT, ndlr] pour signer cet accord attribuant 35% du total du pétrole brut aux Français en échange du soutien total et permanent à notre Conseil. » Extrait de la lettre du CNT adressée à l'émir du Qatar publiée par « Libération »

³⁴ Sarkozy a été le seul chef d'Etat membre de l'Otan à avoir rencontré en tête à tête et à plusieurs reprises le chef du Conseil national de transition libyen, Moustapha Abdeljalil et surtout d'avoir été le premier à reconnaître officiellement les nouveaux maîtres de Benghazi.

³⁵ « Je n'ai pas connaissance de cette lettre », a déclaré Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères, [sur RTL](#), ajoutant ignorer l'existence d'un accord formel. « Ce que je sais, a-t-il ajouté, c'est que le conseil de transition a dit très officiellement que, dans la reconstruction de la Libye, il s'adresserait de manière préférentielle à ceux qui l'ont soutenu. Ça me paraît assez logique et assez juste. »

³⁶ Christophe de Margerie. Il fait partie des 16 français parmi les plus riches qui ont signé un appel pour être mis à contribution dans le cadre des mesures d'assainissement budgétaire, dans le [Nouvel Observateur du 25 août](#). Ceux-ci se déclarent « conscients d'avoir pleinement bénéficié d'un modèle français et d'un environnement européen auxquels nous sommes attachés et que nous souhaitons contribuer à préserver. »

Il n'y a pas que le pétrole...

On le sait, l'époque du pétrole bon marché est révolue. Il sera de plus en plus difficile à extraire, donc de plus en plus cher. Mais ceci ne vaut pas que pour le pétrole, la question de l'épuisement des ressources naturelles se pose à l'échelle planétaire, d'autant plus que, si 20% de la population mondiale les a surexploitées, 40% prend le même chemin. L'Union Européenne a lancé dès 2008, « L'initiative sur les matières premières ». Il en est résulté une position ferme de la Commission pour travailler à « l'élimination de toutes les mesures de distorsion au commerce mis en place dans les pays du Sud dans tous les domaines relevant des matières premières »³⁷ En 2010 l'UE a établi une liste de 41 minéraux et métaux de première importance pour elle dont 14 « capitaux » parce que concentrés dans quelques pays (Chine, Russie, République Démocratique du Congo, Brésil...). La question a été également abordée de façon informelle au G20 de Séoul en 2010.

Il est pour le moins curieux que dans les rapports et avis parlementaires consacré au budget de la défense de larges passages soient consacrées à l'approvisionnement en matières premières.³⁸ On y apprend la création, en janvier 2011 d'un Comité pour les métaux stratégiques auprès du ministère de l'industrie « *en vue de renforcer la **sécurité d'approvisionnement nécessaire à la compétitivité durable de l'économie*** ». Sa composition est encore plus surprenante puisque, outre des représentants des industries concernées, le Ministre et le Secrétaire Général de la Défense y figurent également.

Bien entendu ces interventions militaires ne sont jamais faites au nom de la prédation capitaliste. Le livre de Raphaël Granvaud « Que fait l'armée française en Afrique ? » décrit avec force détails les manœuvres diplomatiques pour obtenir la caution de l'ONU et les mises en scènes médiatiques pour les faire accepter par l'opinion publique, sous couvert d'opérations humanitaires et de maintien de la paix. Après le vote de l'ONU les troupes sur le terrain obéissent à leur gouvernement et ont une manière très sélective de « s'interposer ». L'apparence de neutralité est encore plus grande lorsqu'il s'agit d'une intervention multinationale, notamment par le biais de l'EUFOR ou, lorsqu'il s'agit du continent africain de la CEDEAO³⁹. Mais on sait très bien que c'est le gouvernement qui a le contingent le plus fort sur le terrain qui dirige les opérations. Faute de caution onusienne, l'OTAN s'est déjà substitué à l'ONU. Ce fut le cas pour l'ex Yougoslavie. L'opération « Harmattan », bien qu'autorisée par l'ONU a été conduite par l'OTAN.

« OPEX ». ou transition écologique ?

Hormis les bases permanentes, depuis 1974 il ne s'est plus écoulé une année sans une intervention de l'armée française à l'étranger. Leur nombre, relativement modeste jusqu'en 1985 a subi une nette progression à partir des années 90 et atteint ou dépasse la dizaine sans interruption depuis 2003 (Annexe 1). Les « OPEX » constituent aujourd'hui le fonctionnement normal de l'armée française⁴⁰. Leur financement, entre 4,7 et 7,6 milliards d'€ par an, constituent un gaspillage inadmissible en période de crise et d'austérité sociale. Elles n'ont qu'un objectif : la mise en

³⁷ Pour plus d'informations : « Le nouvel accaparement des ressources : comment la politique commerciale de l'Union Européenne sape le développement » Janvier 2011. Disponible sur www.aitec.reseau-ipam.org

³⁸ Assemblée Nationale PLF 2012. F Cornut-Gentille. Avis de la commission de la Défense, déjà cité.

³⁹ EUFOR : forces de l'Union Européenne. CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

⁴⁰ « L'opération extérieure est devenue un élément constitutif du mode de fonctionnement de nos forces ainsi qu'une contrainte de la condition militaire intégrée par les recrues dès la signature de leur contrat d'engagement, avec ses risques, ses inconvénients matériels et ses avantages pécuniaires. » Assemblée Nationale, juillet 2009. Rapport d'information de Louis Giscard d'Estaing et Françoise Olivier-Coupeau, déjà cité.

place de gouvernements acquis au néolibéralisme et de dictateurs corrompus qui, moyennant quelques prébendes, laisseront les multinationales à base française poursuivre le pillage de leurs ressources nationales. Continuer obstinément à poursuivre une croissance infinie dans un monde fini est non seulement absurde mais proprement suicidaire.

Conclusion

Avec ses alliés étatsuniens et britanniques notamment le gouvernement français contribue à faire de l'OTAN le gendarme du monde en espérant y gagner sa part de gâteau dans l'exploitation des ressources mondiales. Au total les dépenses d'armement qui n'ont rien à voir avec la défense de l'intégrité du territoire et mettent notre sécurité en danger avec la prolifération nucléaire se situent entre 11,2 et 14,1 milliards € (2011) par an. Ceci représente entre le tiers et la moitié du budget de la « Défense » (hors pension) et entre 5,5 et 7% du budget national, à rapprocher du déficit autorisé par les traités de Maastricht et Lisbonne qui était de 3%.

Le repli dans ses frontières, le pillage des ressources naturelles qui s'épuisent et la « gouvernance » de plus en plus antidémocratique impulsée par l'Union Européenne ne sont pas tenables. Ils augurent d'un monde de plus en plus invivable et risquent de conduire à une catastrophe planétaire. Ces finances et ces hommes devraient être utilisés à d'autres objectifs, entre autres pour sortir les peuples des pays en voie de développement de la misère et mettre en œuvre la transition écologique. Ce changement pourrait commencer maintenant par un audit sur les dépenses militaires.

Bibliographie.

Sur le coût réel de la dissuasion nucléaire : Brunot Barrillot : « Audit atomique. – Le coût de l'arsenal nucléaire français 1945-2010 », 374 pages. CDRPC, devenu « Observatoire des armements », 187 Montée de Choulans – 69005 Lyon

Sur la nécessité de l'abolition des armes nucléaires :

- Stéphane Hessel, Albert Jacquard, Observatoire des armements : « EXIGEZ Un désarmement nucléaire total », 70 pages. Stock, 2012.
- Pierre Villard « Pour en finir avec l'arme nucléaire », 232 pages. La Dispute, 2011
- Paul Quilès « Nucléaire un mensonge français », 93 pages, Ed Charles Léopold Mayer. 2012

Sur le rôle de l'armée française en Afrique :

- Raphaël Grandvaud : « Que fait l'armée française en Afrique ? » Ed Agone 2009